Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Les 20 lauréats 2014 de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

Engagement reconnu
STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

Mercredi 29 octobre 2014

Les 20 lauréats 2014 de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

Le **mécanisme de mobilisation** associé à la stratégie comprend deux étapes :

1. **Adhésion** : Les acteurs volontaires signent d'abord « l'adhésion à la SNB » pour manifester leur intérêt, valoriser et faire connaître la SNB.

2. **Engagement volontaire** : Chaque adhérent est ensuite invité à agir en présentant un « engagement volontaire » lors de sessions d'appel à reconnaissance lancées chaque année. L'engagement volontaire est un projet constitué d'un ensemble d'actions cohérentes et significatives qui s'inscrivent au cœur de l'activité de l'adhérent, vont au-delà du simple respect de la législation et sont proportionnées à la capacité du porteur de projet.

Evaluation des engagements volontaires : mode d'emploi

Les dossiers sont analysés par un binôme d'évaluateurs :
- un expert mandaté qui examine tous les dossiers
- un évaluateur externe issu de la commission « engagement des acteurs » du comité national de la SNB.

Il s'agit donc d'une **évaluation par les pairs** des engagements et non d'une labellisation par l'Etat.

L'analyse des dossiers est réalisée sur la base d'une grille de **dix critères** jugés déterminants pour leur action en faveur de la biodiversité et sur la transformation des comportements, et notamment :
- **impliquant** : le projet doit impliquer en externe une ou plusieurs parties prenantes et en interne, les salariés ou les membres et un niveau hiérarchique élevé et pertinent
- **cohérent** : le projet doit être en lien avec l'activité du porteur de projet, que ce soit en termes d'évitement / réduction des impacts négatifs ou de mesures favorables à la biodiversité.
- **objectifs proportionnés aux capacités de l'organisme** (sa taille, son statut et ses capacités techniques, humaines et financières).

Au vu des résultats de cette évaluation, le comité national de la SNB attribue le statut « engagement reconnu SNB » aux dossiers qui remplissent les critères nécessaires.

La troisième session d'appel à reconnaissance

Cette session a été clôturée le 1er juillet 2014.

27 dossiers d'engagements volontaires ont été déposés par 10 entreprises, 9 associations, 7 collectivités territoriales et 1 établissement public.

19 dossiers portés par 20 acteurs, entreprises, 6 associations, 5 collectivités territoriales, et 1 établissement public, ont été reconnus.

Bilan de la mise en œuvre de la SNB

411 organismes ont signé « l'adhésion à la SNB » : 160 associations, 154 entreprises/organisations professionnelles, 48 établissements publics, 47 collectivités territoriales et 2 syndicats, soit une progression de 15 % entre 2013 et 2014.

74 engagements volontaires reconnus SNB :

- **22 en 2012** (pour 33 dossiers présentés) : grandes entreprises principalement, mais aussi secteur associatif, collectivités territoriales et monde syndical
- **33 en 2013** (pour 47 dossiers présentés) : beaucoup de projets portés par de grandes et moyennes structures, mais aussi par des petites, voire très petites structures. C'est une évolution très satisfaisante pour le dispositif SNB qui vise à rassembler et valoriser l'éventail d'acteurs le plus large et varié possible.
- **19 en 2014** (pour 27 dossiers présentés).

Pour en savoir plus la Stratégie nationale pour la biodiversité et pour consulter la liste des engagements reconnus SNB des années précédentes :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Strategie-nationale-pour-la-.html

Pour adhérer à la SNB et s'engager dans sa mise en œuvre :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/S-engager-volontairement-dans-la.html

Associations

1. APICOOL : « AbeilleS, une nouvelle entreprise »

Sensibilisation des entreprises à la biodiversité à travers les abeilles et préservation de la diversité des pollinisateurs.

2. CPIE Bocage de l'Avesnois : « Permettre à tout habitant de devenir un acteur engagé pour la biodiversité »

Programme d'actions visant à permettre à tout habitant du territoire de devenir actif dans la connaissance et la protection de la biodiversité, voire de devenir un acteur engagé.

3. CPIE Flandre Maritime : « Impliquer les habitants et les acteurs du territoire dans la préservation de la biodiversité par la mise en œuvre d'un Point Info Biodiversité® »

Création d'un Point Info Biodiversité® pour mieux partager la connaissance de la biodiversité avec les collectivités territoriales, les professionnels privés, les habitants et les autres acteurs agissant pour sa préservation.

4. CPIE Villes de l'Artois : « Amélioration de la connaissance naturaliste à l'échelle du Pays d'Artois dans la cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Trame Verte et Bleue du Nord – Pas-de-Calais »

Réalisation d'inventaires sur les espèces repères du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et sur leurs milieux, afin de disposer d'un état zéro de leur répartition sur différents secteurs du Pays d'Artois.

5. Fédération départementale des chasseurs de Seine Maritime (FDC 76) : « Déclaration d'engagement volontaire à la stratégie nationale pour la biodiversité »

Participation à deux programme (Agrifaune76 et Valorisation des Zones Humides Chassées) ayant comme objectif commun de former les acteurs de terrain (chasseurs et agriculteurs) à des pratiques plus respectueuses de leur environnement et de les sensibiliser sur les richesses insoupçonnées de leur territoire.

6. France nature Environnement : « Engagement de France Nature Environnement pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 »

Un projet de plan d'engagement sur trois ans pour renforcer sa capacité d'action et ses interventions en faveur de la biodiversité, tout en répondant aux orientations et aux objectifs de la SNB.

7. Angers Loire Métropole : « Agenda 21 Biodiversité »

Mise en place de l'Agenda 21 Biodiversité, un programme d'actions pour la période 2014/2020, pour préserver la grande diversité biologique naturelle des espèces végétales présentes sur le territoire.

8. Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (CA GPSO) : « Stratégie de préservation de la nature et de la biodiversité de la CA GPSO »

Présentation du schéma de trame verte et bleue et du plan d'actions 2014-2017.

9. Communauté de communes Thann-Cernay & Positiv'Energies : « En marche pour une Zone NaThur »

Un projet collectif d'intégration paysagère et de développement de la biodiversité sur la Zone Industrielle de Vieux-Thann : incitation à l'usage de transports doux (vélo, marche) et alternatifs (covoiturage) et aménagement partiel des sites d'entreprises en faveur d'une biodiversité locale et d'un cadre de vie plus agréable.

10. Ville de Dunkerque : « Plan biodiversité communal »

Elaboration et mise en œuvre du plan communal en faveur de la biodiversité, en lien avec le plan climat de la ville, qui définit la trame verte et bleue (TVB) du territoire communal ainsi que les axes stratégiques et les actions pour la mise en œuvre de la TVB.

11. Ville du Havre : « Plan Biodiversité de la ville du Havre »

Lancement d'un Plan Biodiversité avec l'ensemble des acteurs locaux, qui engage la ville sur une période de 5 ans autour de la mise en œuvre de 25 nouvelles actions (meilleure connaissance et préservation de la biodiversité locale, sensibilisation du public…).

Entreprises

12. Domaine du Bois Landry : « Bois Landry Biodiversité »

Mise en place d'un mode de gestion forestière original permettant de restaurer, voire diversifier, les habitats d'une forêt d'exploitation tout en confortant son rôle de réservoir de la biodiversité et en assurant une production sylvicole et cynégétique optimale.

13. EDF : « Stratégie Nationale pour la Biodiversité - Engagement d'EDF 2014-2017 »

Un programme pour contribuer à freiner l'érosion de la biodiversité, autour de trois grands thèmes : faire progresser la connaissance, placer la biodiversité au cœur des activités industrielles dans l'ensemble de leur cycle de vie et lier durablement biodiversité et dynamiques territoriales.

14. Entreprise moderne de terrassement et d'agrégats (EMTA) : « Projet d'engagement en co-portage des sociétés EMTA, OCCITANIS, SERAF, SOLICENDRE et SOLITOP à la stratégie nationale biodiversité (SNB »

Une dynamique globale Biodiversité entre 5 filiales d'un groupe pour centraliser la gestion de leurs sites soumis à autorisation et classés pour la protection de l'environnement (ICPE) et permettre un partage des bonnes pratiques, notamment sur les actions suivantes : compenser la consommation d'espaces induite par l'activité de stockage et assurer la continuité écologique sur les sites.

15. La Haie Fondue : « La Haie Fondue, gîte rural et conservatoire de biodiversité »

Création et gestion d'un site accueillant une collection botanique holarctique (espèces présentes dans les régions froides et tempérées de l'hémisphère Nord) essentiellement arboricole et destiné en outre à la protection de la faune et de la flore sauvages de Thiérache.

16. Lyonnaise des Eaux : « Lyonnaise des Eaux met en place un vaste plan d'action en faveur de la biodiversité sur la période 2014-2017 »

Un démarche pour structurer et dynamiser les actions d'intégration de la biodiversité (protection et restauration de la biodiversité, sensibilisation des collaborateurs, riverains et autres parties prenantes, aux côtés des collectivités et des partenaires de l'entreprise) dans les activités de l'entreprise, sur tout le territoire français.

17. SUEZ Environnement : « Plan d'engagement de SUEZ Environnement à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020 »

Un projet qui s'articule autour de trois objectifs : promouvoir un cadre d'actions interne favorable à la biodiversité ; intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation ; partager la connaissance et contribuer à la sensibilisation des publics. Il sera assorti de la création d'un Comité d'experts Biodiversité issus du monde associatif et de la recherche.

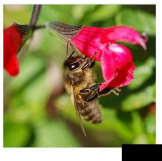
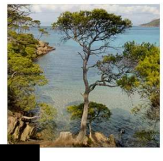

18. Urba Folia : « Renforcement, valorisation et formalisation de la démarche d'URBA FOLIA en faveur de la biodiversité »

Une meilleure prise en compte de la biodiversité lors de la conception de projets paysagers, par la structuration de l'engagement au sein de l'entreprise, la proposition systématique d'aménagements en faveur de la biodiversité adaptés aux problématiques du projet, la sensibilisation des parties prenantes d'un projet (maîtrise d'ouvrage, entreprises de travaux et public).

Etablissement public

19. Eau de Paris : « Une stratégie biodiversité pour Eau de Paris »

Mise en œuvre d'ici à 2020 une stratégie de protection, restauration et valorisation de la biodiversité sur l'ensemble des espaces gérés par Eau de Paris et dans toutes ses activités, incluant un fort projet de protection et restauration de la trame verte et bleue.

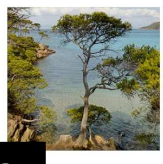

AbeilleS, une nouvelle entreprise

APICOOL

Le projet

Les entreprises reconnaissent de plus en plus l'importance de la biodiversité. Mais leur engagement peut être biaisé par un manque de compréhension globale de la problématique. Il en va ainsi pour l'abeille où l'installation de ruches devient l'emblème de leur préservation.

Sans nier l'importance de ces projets d'un point de vue sensibilisation du grand public, il reste trop souvent d'usage de ne rapporter l'abeille qu'à un rapport de production de miel ignorant ainsi la multiplicité des espèces qui nous entourent et l'importance fondamentale de cette diversité dans le maintien de nos paysages et notre patrimoine naturel végétal.

La diversité au sein de l'entreprise est une richesse. Elle l'est tout autant dans nos paysages. Et si nous fusionnons ces richesses !

Résultats attendus

- **Une augmentation concrète des habitats et de la biodiversité associée sur les sites d'entreprises**
- **Un changement culturel progressif, fondamental pour tout évolution durable**
- **Abeille=AbeilleS et bien plus encore…**

Partenaires associés

Des compétences locales selon les projets

Contact presse

karine@maindanslapatte.eu - 06 03 56 68 90
www.apicool.org
Les abeilles avec Apicool sur Facebook

BOCAGE DE L'AVESNOIS

Permettre à tout habitant de devenir un acteur engagé pour la biodiversité

CPIE Bocage de l'Avesnois

Le projet

Le projet associatif du CPIE Bocage de l'Avesnois s'est fixé les objectifs ci-dessous :

- Inventorier les espèces patrimoniales ou envahissantes et les milieux naturels
- Gérer des milieux naturels et renforcer les corridors écologiques.
- Développer des inventaires et chantiers participatifs
- Former et animer des réseaux d'acteurs et de personnes relais sur le territoire

Résultats attendus

- Développement de campagnes sur les animaux nocturnes, sur les plantes invasives.
- Suivi d'espèces cibles du Schéma Régional de Cohérence Écologique.
- Élaboration d'un « Atlas des messicoles de l'Avesnois ».
- Recensement et sensibilisation à la protection des amphibiens.
- Evolution du réseau de maîtres jardiniers au naturel « Un jardin pour demain ».
- Poursuite de la gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Carrière des Nerviens.
- Participation à la banque stationnelle du Conservatoire botanique national de Bailleul.

Partenaires associés :

Partenaires techniques : Parc naturel régional de l'Avesnois, Centre régional de Phytosociologie de Bailleul, Groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas de Calais, Ligue pour la Protection des Oiseaux-Nord, lycées agricoles de Sains-du-Nord et de Bavay, Union nationale des CPIE, Union régionale des CPIE, UNICEM…

Partenaires financiers : Union européenne (FEDER), DREAL Nord Pas de Calais, Conseil Régional Nord Pas de Calais, Conseil Général du Nord, Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, CA de la Porte du Hainaut, Fondation de France, diverses communes...

Contact presse

Aurélie Mathon-Tossani : a.tossani@cpie-avesnois.eu - 03 27 53 04 04

FLANDRE MARITIME

Impliquer les habitants et les acteurs du territoire dans la préservation de la biodiversité par la mise en œuvre d'un Point Info Biodiversité®

CPIE Flandre Maritime

Le projet

Le Point Info Biodiversité® est un **dispositif multiforme et mobile** qui rassemble, traite et met à disposition des décideurs locaux, des acteurs du territoire et des citoyens les ressources sur la biodiversité qui leur sont utiles et liées aux spécificités du territoire (fortes urbanisation et industrialisation, espaces naturels peu nombreux…). La mise en œuvre du Point Info Biodiversité® s'articule autour de **3 volets** distincts et complémentaires :

- **Accompagnement** du territoire et de ses acteurs (animation d'un service de conseils sur la biodiversité, déjeuners biodiversité pour les entreprises…) ;
- **Sensibilisation** et événements liés à la biodiversité (organisation/animation de visites guidées, d'éduc'tours, participation à des événements spécifiques…) ;
- **Création d'outils** nécessaires au projet (outil pédagogique mobile, base de données et SIG naturalistes…)

Résultats attendus

Le Point Info Biodiversité® du CPIE Flandre Maritime ambitionne de répondre à un besoin sociétal insuffisamment couvert et une préoccupation importante des CPIE : **mieux partager la connaissance de la biodiversité** avec les collectivités territoriales, les professionnels privés, les habitants et les autres acteurs agissant pour sa préservation, pour qu'elle soit davantage prise en compte dans les pratiques, les actions et les projets locaux publics et privés.

Les **indicateurs d'évaluation** seront à la fois **quantitatifs** (nombre de contacts pour le volet accompagnement, nombre d'animations « Point Info Biodiversité® », nombre de personnes sensibilisées…) et **qualitatifs** (territoires couverts par les actions, type de public bénéficiaire, catégorie de structure avec qui des liens sont noués…).

Partenaires associés

Partenaires financiers (2014) : Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, EDF

Partenaires techniques : Ministère en charge de l'Écologie, Union Nationale des CPIE, Muséum National d'Histoire Naturelle, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais, Conservatoire Botanique National de Bailleul, DREAL Nord-Pas de Calais, Association d'écologie industrielle ECOPAL, Associations naturalistes, d'éducation ou de protection de l'environnement locales, entreprises et professionnels locaux…

Contact presse

Amanda Laurent, Chargée de communication :
communication@cpieflandremaritime.fr - 03 28 26 86 76

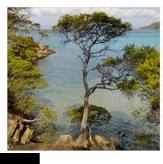

VILLES DE L'ARTOIS

Amélioration de la connaissance naturaliste à l'échelle du Pays d'Artois dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Trame Verte et Bleue du Nord – Pas-de-Calais.

CPIE Villes de l'Artois

Le projet

Ce projet vise à évaluer la mise en œuvre du SRCE-TVB (Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Trame Verte et Bleue) du Nord – Pas-de-Calais sur le territoire du Pays d'Artois. Des inventaires scientifiques seront menés sur les espèces repères. Présentées au comité de pilotage régional, ces données aideront à la définition plus précise des corridors écologiques. Un volet de communication auprès de la population et des collectivités permettra de valoriser les résultats et d'informer sur les enjeux du SRCE-TVB.

Résultats attendus

Avec la prise en compte des données obtenues au sein du comité de pilotage régional, ce projet doit conduire à la définition des objectifs à atteindre d'année en année en termes de déploiement des corridors biologiques dans le cadre du SRCE-TVB du Nord – Pas-de-Calais, notamment par des opérations de gestion et de création de corridors cohérents avec les réalités du terrain.

Partenaires associés

Région Nord - Pas-de-Calais, Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais, Union Régionale des CPIE Nord – Pas-de-Calais.

Contact presse

Claire Fonteneau : comcpieartois@cieu.org - 03 21 55 92 16

REZH'EAU, vers une synergie des actions menées sur les territoires

Fédération des chasseurs de Seine-Maritime

Le projet

Le programme REZH'EAU est né de la volonté de mobiliser l'ensemble des gestionnaires des territoires, chasseurs, mais aussi agriculteurs, pêcheurs,…autour de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Il en résulte un programme permettant l'acquisition de connaissances sur les territoires, la mise en place de nouvelles pratiques de gestion sur ceux-ci et la valorisation de l'ensemble des acteurs qui s'impliquent chaque jour dans la conservation de notre patrimoine naturel.

Résultats attendus

- Acquisition de connaissances sur les territoires agricoles et zones humides chassées : faune, flore, habitats (mares, cours d'eau, haies…)
- Diffusion des connaissances via l'observatoire régional de la biodiversité
- Amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des territoires
- Accompagnement des gestionnaires à travers des formations thématiques
- Création d'une synergie pour l'action
- Maintien d'un réseau pérenne d'acteurs sur le territoire d'une part et de partenaires techniques, scientifiques et décisionnaires d'autre part.
- Implication croissante dans les politiques environnementales actuelles (SRCE…)

Partenaires associés

- Un partenaire fort : Agence de l'Eau Seine-Normandie – financement du programme en grande partie
- Partenaires : Institutionnels (ONCFS, Chambre d'Agriculture, DDTM76, DREAL HN, CG76), Structures syndicales (PNR, SBV, Syndicats de rivière), Associations (CREN HN, Fédération de pêche…), ensemble des acteurs du territoire

Contact presse

ecoquatrix@fdc76.com

Engagement de France Nature Environnement pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020

France nature Environnement

Le projet

Agissant au quotidien avec ses adhérents pour la connaissance, la gestion, la préservation et la valorisation de la biodiversité, France Nature Environnement cherche par son engagement à la SNB, en prolongement de son propre plan stratégique, à consolider sa capacité d'action et ses interventions en faveur de la biodiversité, tout en contribuant au renforcement de la mobilisation collective dans ce domaine.

FNE s'engage donc à participer à la promotion de la SNB, à développer des outils internes pour faciliter et favoriser l'action associative en faveur de la biodiversité et à mettre en place des échanges pour améliorer l'intégration des enjeux de biodiversité dans quatre domaines (connaissance, éducation, aménagement et agriculture).

Résultats attendus

- Recrutement de nouveaux adhérents à a SNB à même de pouvoir ensuite déposer un plan d'engagement et donc de contribuer concrètement aux objectifs de la SNB d'ici 2020
- Renforcement de la « culture biodiversité » au sein du mouvement FNE, assurant la clarté de notre discours et l'efficacité de notre action
- Renforcement des collaborations dans le domaine de la connaissance naturaliste et de l'éducation, la sensibilisation et la formation a` la biodiversité
- Développement du volet « biodiversité » dans les politiques de développement des éco-quartiers et de promotion de l'agro-écologie

Contact presse

Benoît Hartmann, directeur des relations extérieures et porte-parole
porteparole@fne.asso.fr - 06 87 70 41 07

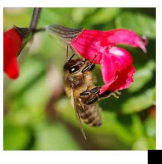

Agenda 21 Biodiversité d'Angers Loire Métropole

Angers Loire Métropole

Le projet

Le territoire angevin est caractérisé par une grande diversité biologique naturelle des espèces végétales et il bénéficie d'une forte tradition du végétal, du fleurissement, des jardins, notamment horticoles, des parcs urbains et péri-urbains. Pour faire face aux grands enjeux mondiaux le projet d'élaborer un programme d'actions spécifique est né. Ce programme d'actions a été construit en s'appuyant sur les atouts existants du territoire que sont les divers organismes et institutions évoluant dans le champ de la biodiversité, les structures d'enseignement supérieur et de recherche mais aussi en travaillant étroitement avec le Conseil de développement de la région d'Angers.
La stratégie locale en faveur de la biodiversité a abouti à un programme structuré autour de 5 axes, eux-mêmes déclinés en 13 objectifs opérationnels traduits en 62 actions. L'Agenda 21 Biodiversité sera mis en œuvre sur la période 2014/2020 suivant ainsi le calendrier de la Stratégie Nationale Biodiversité.

Résultats attendus

5 finalités :

- Préservation du bien-être et du bien vivre des habitants de la métropole
- Partage de la connaissance sur la biodiversité, le territoire et ses fonctionnalités
- Conservation et gestion écologique de la nature sauvage, ordinaire, remarquable, cultivée
- Maintien et création de continuités écologiques en faveur de la biodiversité
- Adaptation du territoire et de sa biodiversité aux changements (climat, nouvelles méthodes d'agriculture, urbanisation…).

Partenaires

Conseil scientifique Agenda 21 Biodiversité : Ablette angevine, université d'Angers, l'université catholique de l'Ouest, Agro campus Ouest, association nationale pour la protection du ciel nocturne (ANPCEN), Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, CORELA, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, Ecole Supérieure d'Agriculture, association EDEN, GRETIA Pays de la Loire, INRA, fédération de chasse du Maine et Loire, fédération de pêche du Maine et Loire, LPO, Lycée du Fresne, Maison de l'environnement d'Angers, Muséum d'histoire naturelle d'Angers, Parc naturel Loire Anjou Touraine, Tela Botanica, Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou, Chambre de commerce et d'industrie du Maine-et-Loire.
Conseil de développement de la région d'Angers, Plante & Cité, Conservatoire national botanique de Brest, les 33 communes de l'agglomération.

Contact presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU, Responsable des Relations Presse
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr - 02 41 05 40 33 ou 06 12 52 64 98

Stratégie de préservation de la nature et de la biodiversité de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest

Le projet

La communauté d'agglomération agit pour la préservation de la biodiversité au titre de ses compétences. Le schéma de Trame Verte et Bleue de l'agglomération a été conçu comme un outil d'aide à la décision pour réaliser un aménagement durable du territoire. Ainsi, le schéma de TVB permettra d'éviter, de réduire ou de compenser l'impact des projets d'aménagement sur la biodiversité et les espaces de nature. En parallèle, le schéma permet de conserver les espaces de nature présents sur le territoire, d'en améliorer leur gestion et d'approfondir les connaissances sur la biodiversité qui s'y développe.

Résultats attendus

Mise en œuvre du plan d'actions 2014-2017 comprenant 3 axes stratégiques prioritaires :

- **Faire de la biodiversité un élément structurant de l'action de GPSO** (traduction du schéma dans les documents stratégiques de l'agglomération et dans les PLU des villes).
- **Impliquer tous les acteurs** (sensibilisation des habitants, des agents de l'agglomération et des partenaires).
- **Agir localement pour préserver la biodiversité** (restaurer et protéger le patrimoine naturel, poursuivre la gestion différenciée des espaces).

Partenaires associés

- L'Etat (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie) et ses services déconcentrés (DRIEE et DRIEA).
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France et l'association Natureparif.
- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine.
- Les 9 communes de l'agglomération (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves, Vélizy-Villacoublay, Ville d'Avray) et les communes et établissements public de coopération intercommunale limitrophes.
- L'Agence de l'eau Seine Normandie. L'Office National des Forêts. RFF/SNCF, etc.
- Les associations environnementales locales.

Contact presse

Alexandra BARDET, Directrice de la communication
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr - 01 46 29 24 65

En marche pour une Zone NaThur ! Développement de la biodiversité, cadre de vie et bien-être des salariés au sein d'une zone d'activités

Communauté de Communes de Thann-Cernay
et cabinet de conseil en développement durable Positiv'Energies

Le projet

En marge d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises sur deux zones d'activités en 2013, une renaturation de leur site a été proposée aux entreprises. Un projet complet s'est concrétisé, qui combine développement de la biodiversité locale, aménagements des espaces verts, et implication des salariés. Ce sont les salariés eux-mêmes qui effectueront les aménagements prévus, lors d'un moment convivial, après une sensibilisation où plusieurs outils innovants auront été utilisés toute l'année (notamment une micro-bibliothèque itinérante de la biodiversité).

Résultats attendus

10 TPE et PME (de 3 à 93 personnes) ont répondu favorablement à la première tranche du projet (sur 35 entreprises situées sur la ZA). Soit 350 salariés environ qui planteront près de 500 arbustes de 25 espèces différentes à l'automne 2014. Au menu également : prairie fleurie, nichoirs, gîtes à hérisson et muscardin, hôtels à insectes pour tous, ruches et murs de pierres sèches chez certains. Et à venir : une deuxième tranche en 2015 suite au succès de cette première année.

Partenaires associés

Partenaires financiers : programme européen LEADER, Région Alsace et le Conseil Général du Haut-Rhin (dans le cadre du GERPLAN ; le Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain).
Partenaires opérationnels : 2 pépiniéristes engagés, et potentiellement la Maison de la Nature locale (association Atouts Hautes-Vosges) et une école primaire.

Contact presse

Communauté de Communes de Thann-Cernay
ARNOLD Julie
03 89 75 21 08
j.arnold@cc-thann-cernay.fr

Positiv'Energies
BURGER Léa
09 83 68 68 92 / 06 36 52 06 35
l.burger@positiv-energies.fr

Plan biodiversité communal

Ville de Dunkerque

Le projet

La Ville de Dunkerque a élaboré en 2012 un plan en faveur de la biodiversité dont les objectifs sont d'élaborer la Trame Verte et Bleue du territoire communal, (identifier les cœurs de nature, les corridors écologiques…) et d'en définir les axes d'intervention pour mettre en œuvre cette TVB.
Cela consiste notamment à approfondir les connaissances écologiques du territoire, définir et appliquer une gestion durable des espaces verts, développer des actions participatives, prendre en compte la nature dans les aménagements de la ville, avec la préoccupation de placer l'habitant au cœur de l'action.

Résultats attendus

- adapter les modes de gestions des espaces publics pour favoriser la nature en ville,
- former les agents de la ville,
- développer des actions participatives,
- mettre en oeuvre les actions prioritaires définies annuellement.

Partenaires associés

Conseil Régional Nord Pas de Calais, Conseil Général du Nord, Communauté urbaine de Dunkerque, Agence d'urbanisme de Dunkerque, associations d'éducation à l'environnement (CPIE Flandre Maritime, Maison de l'environnement…), Grand Port maritime de Dunkerque, VNF, Institution des Wateringues.

Contact presse

Direction du Développement Durable
aleroy@ville-dunkerque.fr
03 28 26 27 78

Plan Biodiversité 2013-2018 de la Ville du Havre

Ville du Havre

Le projet

Afin d'établir une véritable stratégie locale en matière de Biodiversité, la Ville du Havre a mené une concertation mobilisant plus d'une vingtaine d'acteurs internes et associatifs.
Celle-ci a permis l'élaboration de son Plan Biodiversité 2013-2018.
Fort d'un comité de pilotage et de suivi partenarial composé notamment des associations locales, ce plan est décliné en 3 axes stratégiques et 9 orientations qui engagent la ville sur une période de 5 ans autour de la mise en œuvre de 25 nouvelles actions.
Ainsi, l'engagement volontaire de la ville du Havre pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité est dans la continuité de sa politique de Développement Durable, reconnue « Agenda 21 local ».

Résultats attendus

- Amélioration de la connaissance de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes locaux
- Préservation et valorisation de la biodiversité urbaine
- Sensibilisation et participation pour tous les Havrais

Partenaires associés

14 associations locales (l'AREHN, Aquacaux, CARDERE, la CSLN, le CHENE, Ecologie pour Le Havre, la FCPN, le Groupe Mammalogique Normand, HNNE, la LPO, la Maison de l'Estuaire, RandOcéane, la Société Linnéenne de Seine-Maritime, Les Amis de la Nature)
Le Grand Port Maritime du Havre

Contact presse

Service Presse de la Ville du Havre : 02 35 19 44 21

Contact technique

Marc AFFAGARD (chargé de projet Biodiversité) : marc.affagard@lehavre.fr - 02 35 19 61 14

Bois Landry Biodiversité
Diversification des modes d'exploitation et des habitats d'une forêt Multi-Usages pour une amélioration de sa biodiversité

Domaine du Bois Landry
(Groupement Foncier Rural Eugène DAUBECK)

Le projet

Le projet « Bois Landry Biodiversité » relève de l'ingénierie écologique. Il consiste à mettre en place sur un même massif forestier « le Domaine du Bois Landry », deux modes de gestion sylvicole distincts (conversion vers la futaie irrégulière VS maintien de la futaie régulière), afin de restaurer et diversifier ses habitats et ainsi conforter son rôle de réservoir de biodiversité.

Résultats attendus

Le suivi de ces deux modes de gestion distincts par des indicateurs structurels et taxonomiques de la biodiversité, doit permettre de distinguer l'itinéraire sylvicole le plus favorable au maintien voire à la restauration de la biodiversité forestière, tout en assurant une production sylvicole et cynégétique optimale.

Partenaires associés

INRA : Unité Comportement et écologie de la Faune Sauvage CEFS à Toulouse
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière Centre / Ile de France à Orléans
Forestis SARL : société d'exploitation commerciale du Domaine du Bois Landry
Eure et Loir Nature : Association de Découverte et Protection de la Nature et de l'Environnement en Eure et Loir.

Contact presse

Bertrand MONTHUIR : contact@boislandry.com - 06 08 49 57 23

Engagement d'EDF 2014-2017 à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité

EDF sa

Le projet

EDF est conscient des impacts que peuvent avoir ses activités sur la biodiversité et de sa propre dépendance aux ressources naturelles. Investie depuis plusieurs années pour comprendre les enjeux de la biodiversité, l'entreprise souhaite désormais mettre en place un programme dont l'ambition est de contribuer à freiner l'érosion de la biodiversité et d'être solidaire des dynamiques territoriales. Les actions que nous nous proposons de mener se concentrent autour de trois grands thèmes :

- faire progresser la connaissance,
- placer la biodiversité au cœur des activités industrielles dans l'ensemble de leur cycle de vie,
- lier durablement biodiversité et dynamiques territoriales.

Cette réelle conduite du changement en faveur de la biodiversité est tout à la fois un objectif du plus haut niveau de l'entreprise et une préoccupation de chacun de ses salariés.

Résultats attendus

Intégrer la préservation de la biodiversité dans la prise de décision au niveau managérial adéquat et dans les actes managériaux.

Partenaires associés

Notamment : Comité français de l'UICN, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Muséum National d'Histoire Naturelle, Réserves Naturelles de France, Conservatoire du Littoral, Fête de la nature.

Contact presse

Service presse EDF - Jill Coulombez – 01 40 42 46 37

Projet d'engagement en co-portage des sociétés EMTA, OCCITANIS, SERAF, SOLICENDRE et SOLITOP à la stratégie nationale biodiversité (SNB)

Sociétés EMTA, OCCITANIS, SERAF, SOLICENDRE ET SOLITOP

Le projet

- Soumettre nos projets d'aménagements aux experts environnementaux
- Compenser la consommation d'espaces induite par l'activité de stockage
- Assurer la continuité écologique sur nos sites
- Créer un groupe de travail Biodiversité inter-sites
- Créer un parcours Biodiversité par site et sensibiliser les collaborateurs du Pôle

Résultats attendus

Profiter de l'élan nécessaire à la reconnaissance d'un engagement en co-portage à la SNB pour créer une dynamique globale Biodiversité.
Le but ultime de cet engagement en co-portage est que la gestion de la Biodiversité soit centralisée et que les bonnes pratiques mises en place par certains bénéficient à tous et à plus long terme puisse être diffusées aux autres filiales de SARP Industries.

Contact presse

Sandra VEDEL, directrice communication
sandra.vedel@veolia.com

La Haie Fondue,
gîte rural et conservatoire de biodiversité

La Haie Fondue

Le projet

Les objectifs :

- Lutter contre l'érosion.
- Procurer un refuge à une faune qui fuit la désertification.
- Montrer un échantillon de la biodiversité végétale holarctique.
- Faire prendre conscience au public de l'importance de la biodiversité au moyen de visites guidées et de conférences, notamment auprès des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature et des milieux scolaires.
- Accueillir dans leurs langues respectives (allemand, anglais, néerlandais) les touristes des pays avoisinants intéressés par la biodiversité, renforçant ainsi les liens entre pays européens.

Résultats attendus

- Contribution au maintien de la faune et de la flore de Thiérache.
- Une prise de conscience accrue du public pour la nécessité de sauvegarder l'environnement et la biodiversité.
- Contribution à l'essor du tourisme vert intra-européen.

Partenaires associés

Échanges réguliers d'informations au niveau du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des pays de l'Aisne, du Syndicat mixte du Pays de Thiérache et du Jardin d'Hélène, sporadiquement avec le Centre botanique national de Bailleul.

Contact presse

Jean-Claude Thiéfaine : lahaiefondue@wanadoo.fr - 03 23 60 26 00

Une photo montrant notre gîte, une partie de notre conservatoire de biodiversité et l'environnement naturel. La tranchée au-delà du pré est le lit de l'Oise. La tache brunâtre au-delà de la rivière symbolise le problème de la préservation de la biodiversité thiérachienne. Le retournement des pâtures pour en faire des cultures de maïs et de colza (la « jaunisse » qui frappe notre belle région). À noter qu'il n'y a plus de haie entre le champ et les prés suivants.

Lyonnaise des Eaux met en place un vaste plan d'action en faveur de la biodiversité sur la période 2014-2017

Lyonnaise des Eaux

Le projet

Etablissement d'un plan d'actions consistant et cohérent pour mieux intégrer la biodiversité dans les activités de l'entreprise, sur tout le territoire français et dans tous les milieux (aquatique, marin et terrestre), et pour concourir à l'ambition de la SNB.
Ce plan d'action est structuré autour de 6 axes :

1. Créer les conditions pour développer des actions ;
2. Mieux connaître nos sites pour adapter les actions à leurs caractéristiques ;
3. Mettre en œuvre des actions sur tous les sites gérés par LDE, pour tous les milieux ;
4. Communiquer pour sensibiliser et pour donner envie d'agir ;
5. Collaborer avec les parties prenantes pour agir en faveur du bon fonctionnement des écosystèmes ;
6. Innover et mettre en place des actions pilotes.

Résultats attendus

Impulser une dynamique volontariste en structurant les actions menées par Lyonnaise des Eaux pour répondre aux enjeux de biodiversité identifiés, et aux attentes des parties prenantes du territoire, en parfait accord avec la vision globale de l'entreprise en matière d'évolution de ses métiers.

© William Daniels

Contact presse

Gaëlle Darras : gaelle.darras@lyonnaise-des-eaux.fr - 01 58 81 43 10
Ophélie Surini : ophelie.surini@suez-env.com - 01 58 81 54 73

Plan d'engagement de SUEZ Environnement à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020

SUEZ Environnement

Le projet

S'engager plus fortement pour la biodiversité à l'échelle du groupe SUEZ ENVIRONNEMENT c'est s'organiser pour que la biodiversité devienne un enjeu stratégique. C'est pourquoi le projet de SUEZ ENVIRONNEMENT est d'abord de promouvoir un cadre d'action interne favorable à la biodiversité. SUEZ ENVIRONNEMENT s'engage également dans la stratégie nationale pour la biodiversité avec deux autres objectifs : faire une grande place à la recherche et à l'innovation pour faire face aux nouveaux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés : partager les connaissances et contribuer à la sensibilisation des publics.

Résultats attendus : 3 objectifs déclinés en 11 actions :

- **Objectif 1 : Promouvoir un cadre d'actions interne favorable à la biodiversité ;**
  a. Organiser un module de sensibilisation et d'information des directions générale, technique et des grands projets
  b. Concevoir le guide interne du management Biodiversité des sites
  c. Mettre à disposition des responsables des sites un outil-d'auto évaluation de leurs actions biodiversité
  d. Améliorer les indicateurs qui permettent de rendre compte de la politique Biodiversité de SUEZ ENVIRONNEMENT
- **Objectif 2 : Intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation**
  e. Organiser des Trophées de l'Innovation dédiés à la biodiversité
  f. Soutenir les start -up innovantes en matière de biodiversité
- **Objectif 3 : Partager les connaissances et contribuer à la sensibilisation des publics**
  g. Soutenir des programmes Grand Public en faveur de la biodiversité
  h. Soutenir l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et favoriser la mise à disposition des données naturalistes du Groupe
  i. Inclure un module biodiversité dans toutes les formations

Partenaires associés

Parce que SUEZ ENVIRONNEMENT est convaincu de la valeur de l'intelligence collective, un comité d'experts Biodiversité issus du monde associatif et de la recherche sera mis en place pour accompagner le projet, avec notamment Humanité et Biodiversité, le Museum National d'Histoire Naturelle et Green Cross.

Contact presse

Ophélie Surini : Ophelie.surini@suez-env.com - +33 1 58 81 54 73

Renforcement, valorisation et formalisation de la démarche d'URBA FOLIA en faveur de la biodiversité

Urba Folia

Le projet

À travers la formalisation d'une démarche en faveur de la biodiversité depuis longtemps engagée dans tous nos projets d'aménagement paysagers et urbains, nous recherchons à renforcer ce savoir faire et à créer de l'émulation autour de ce thème important.
Le projet consiste à mettre en place, en interne, des outils, une méthode et un système de suivi pour sensibiliser et accompagner les collaborateurs de l'agence dans la prise en compte systématique de la biodiversité pour tous les projets d'aménagement pris en charge par l'agence Urba Folia.
Cela implique alors, en externe, la sensibilisation et l'implication des maîtres d'ouvrage, des usagers d'un site et des entreprises qui réaliseront les travaux, à s'engager eux-mêmes dans cette démarche.

Résultats attendus

La démarche, une fois mise en place, doit permettre, pour chaque projet d'aménagement abordé par l'agence Urba Folia, de qualifier et quantifier les actions de communication, de conception, de réalisation et de suivi en faveur de la biodiversité. Il s'agit par ailleurs d'être en capacité d'évaluer les améliorations potentielles et concrètes tout au long de l'élaboration d'un projet, de la commande à la réception et, surtout, tout au long de sa gestion.

Partenaires associés

- L'ensemble des collaborateurs de l'agence Urba Folia
- Les maîtres d'ouvrage (publics comme privés) porteurs de projet : Collectivités, SEM, industriels, aménageurs, promoteurs,…
- Les co-traitants de l'agence Urba Folia (architectes, bureaux d'études voirie, ingénieurs génie civil, géomètres…)
- Les entreprises qui auront en charge la réalisation des projets d'aménagement
- Les usagers des sites aménagés

Contact presse

Antoine Van Oplynus : a.vanoplynus@urbafolia.fr - 06 83 68 45 24

Une stratégie biodiversité pour Eau de Paris

Eau de Paris

Le projet

Depuis plus de dix ans, Eau de Paris, la régie municipale en charge du service public de l'eau à Paris, a adopté des pratiques de gestion écologique sur les espaces naturels dont elle est responsable. Le souci de préserver et restaurer la biodiversité méritait d'être étendu à d'autres activités de la régie (entretien des surfaces enherbées de réservoirs d'eau en milieu urbain, chantiers de travaux publics, gestion du patrimoine bâti…). Eau de Paris s'est donc engagée à mettre en œuvre une stratégie de préservation de la biodiversité dans toute son activité, en s'appuyant sur un plan d'actions 2014-2020. Ce plan d'actions porte une attention particulière à la participation des ouvrages d'Eau de Paris à la trame verte et bleue : ces-derniers sont en effet à la fois réservoirs de biodiversité grâce aux périmètres de captages, usines et réservoirs, et corridors écologiques via le réseau d'aqueducs (470 km) qui parcourt l'Île-de-France et les régions voisines.

« Parce que la biodiversité est aussi essentielle aux populations que l'approvisionnement en eau potable, préservons et valorisons la biodiversité ! » (Célia Blauel, présidente d'Eau de Paris)

Résultats attendus

La stratégie biodiversité est une feuille de route qui permettra d'étendre la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité à l'ensemble de l'activité de l'entreprise, tout au long du processus de captage, de traitement et de distribution de l'eau. Cela passera par une meilleure connaissance du patrimoine naturel géré par la régie, et par des changements de pratiques dans de nombreux domaines (gestion des milieux naturels, travaux, restauration de continuités écologiques, prise en compte de la biodiversité dans les achats publics, etc.). La stratégie aura des conséquences pour les agents de la régie mais aussi pour les acteurs locaux et les usagers de l'eau, grâce à un plan de communication interne et externe. Les résultats de ce plan d'actions seront évalués chaque année au moyen d'indicateurs partagés.

Montreuil-sur-Eure, Aqueduc de l'Avre

Partenaires associés

- A participé au comité de pilotage de la stratégie et à son financement la DRIEE, représentant le ministère du développement durable (cadre de l'appel à projets relatif aux trames vertes et bleues en milieu urbain auquel Eau de Paris a répondu en janvier 2012).
- Ont également participé au comité de pilotage de la stratégie la Ville de Paris, Natureparif et le Conseil régional d'Île-de-France.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Gondwana et l'Office de Génie Ecologique

Contact presse

Charlotte Henry, chargée relations presse : charlotte.henry@eaudeparis.fr - 01 58 06 35 92